

FICHE TECHNIQUE BF & HF Exécutant

▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510+A1** : Exécutant de travaux non-électriques en fouilles, dans l'environnement de canalisations enterrées. BF et HF sont deux habilitations distinctes selon la NF C 18-510+A1. Toutefois, la nature des travaux doit, sauf cas exceptionnel, conduire l'employeur à délivrer ces deux habilitations, les opérateurs étant en général susceptibles de rencontrer des canalisations Basse Tension et Haute Tension.

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **non** / Tension des installations inférieure à 1000 V ou supérieure à 1000 V selon l'habilitation / Travaille dans la ZAP * de canalisations électriques isolées, enterrées ou mises à l'air libre, et **laissées sous tension** / A une fonction d'encadrement : non / Doit être encadré par un autre habilité : oui (BF ou HF Chargé de chantier) / BF ou HF Exécutant recouvre une autre habilitation : non.

* La limite de la Zone d'Approche Prudente (ZAP) est située à 0,50 m des canalisations électriques ayant une classe de précision A, et à 1,50 m des canalisations électriques ayant une autre classe de précision.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Terrassier.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la ZAP des canalisations électriques, pour lesquelles un risque d'endommagement existe, même sans manipulation, ou nécessitant de les manipuler (nettoyage, ripage, soutènement, ouverture de fourreau, mise en place de protections). Cette liste est limitative en BF ou HF (autres opérations que celles-ci = autres habilitations). Voir § 9.7.3 de la NF C 18-510+A1.

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Equipements personnels à minima nécessaires pour la formation*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants Equipements de protection individuelle adaptés à la nature des chantiers de terrassement si nécessaire Coupe-fourreaux.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Canalisations électriques mises à l'air libre, à nettoyer, de longueur suffisante pour permettre un ripage et un soutènement Accessoires des canalisations (ex. : boîte de jonction) Matériel de soutènement Dispositifs de protection mécanique et thermique des canalisations Outillage de terrassement Fourreaux à découper Ficelle Balisage de chantier de terrassement Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 1 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 1 jour / Renouvellement = 1 jour.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : BF Chargé de chantier & HF Chargé de chantier. Total de 8 évaluations maximum par groupe.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : Aucune.